

# INTÉRÊT À AGIR

Un collectif d'experts du droit et de la  
pratique judiciaire, à votre service !

## Informations juridiques Droit des étrangers

**Vous accompagnez un usager étranger, et souhaitez obtenir des informations sur les droits attachés à son statut, les procédures envisageables et leurs conditions de réussite, l'accès aux droits sociaux possible ?**

### Votre solution

**Intérêt à agir vous apporte des réponses dans un délai de 3 jours**

### Contacts

**Par téléphone**  
**02 52 60 08 74**

Mardi matin : 9h30 > 13h  
Jeudi après-midi : 12h30 > 16h

**Par mail - [droit-etrangers-asile@interetaagir.fr](mailto:droit-etrangers-asile@interetaagir.fr)**

### Informations à fournir

- nationalité de l'usager
- son statut  
(joindre le justificatif si possible)
- date d'entrée en France
- état civil...